

Bilan

Planification

Aide à la décision

Exploitation

Fonctionnement et
confort

Sensibilisation

LE CATALOGUE DES MISSIONS CEP



SOMMAIRE

Bilan

Bilan annuel des consommations et dépenses d'énergie et d'eau	3
---	---

Planification

Accompagnement à l'élaboration d'un programme pluriannuel d'actions pour le patrimoine communal	4
---	---

Aide à la décision

Accompagnement de projet	5
Prédiagnostic énergétique d'un bâtiment	6
Vision globale des 5 bâtiments les plus consommateurs	7
Passage de caméra thermique sur un bâtiment de la commune	8
Plan de mobilité communal	9

Exploitation

Tournée régulation	10
Mesure et analyse de la courbe de charge électrique d'un bâtiment	11
Mesure et analyse des puissances installées en éclairage public	12
Suivi dynamique des consommations d'électricité et de gaz naturel du patrimoine communal	13
Accompagnement à la mise en place d'une plateforme de suivi énergétique	14
Notice simplifiée des équipements techniques	15

Fonctionnement et confort

Mesures de confinement (concentration de CO2) à l'aide de capteurs enregistreurs pédagogiques	16
Accompagnement pour le mise en place d'un plan d'actions sur la qualité de l'air intérieur (QAI)	17
Etat des lieux du fonctionnement de la ventilation	18
Analyse du confort estival	19
Campagne de mesures de températures d'un bâtiment	20
Etat des lieux du fonctionnement d'un bâtiment après 1 an d'usage	21

Sensibilisation

Grand Défi Energie et Eau	22
Sensibilisation aux problématiques climatique et énergétique pour les agents et les élus de la commune	23
Organisation de visites de sites exemplaires	24

BILAN ANNUEL DES CONSOMMATIONS ET DÉPENSES D'ÉNERGIE ET D'EAU

OBJECTIF : Donner à la commune tous les éléments chiffrés (consommations, dépenses, ratios) du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, véhicules), afin de définir les priorités d'actions.



3 jours

(Commune < 4000hab)

4 jours

(Commune > 4000hab)



Jusqu'à 10% d'économies



Bilan annuel
et présentation

ÉTAPES DE LA MISSION

- Analyse des données de consommations et dépenses d'eau et d'énergie :
 1. Correction climatique des consommations
 2. Mise en graphiques
 3. Bilan par secteur et par bâtiment
 4. Optimisations tarifaires
 5. Intégration des données de la commune dans l'observatoire des communes adhérentes
 6. Première approche d'un plan pluriannuel d'investissements
- Réalisation du bilan annuel
- Présentation à la commune

NOTES

Le bilan est le document essentiel pour choisir des actions à mettre en œuvre. Par ailleurs, sa réalisation n'est pas obligatoire chaque année de la convention. On peut imaginer sa réalisation en années 1 et 3 de la convention, cela permet d'attribuer les jours prévus pour le bilan en année 2 pour d'autres actions.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

L'instance de présentation du bilan a un impact non négligeable sur l'appropriation de celui-ci par tous les acteurs de la commune. Nous vous suggérons à minima une présentation en commission et une présentation en Conseil Municipal.

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL D' ACTIONS

OBJECTIF : La planification des actions de maîtrise de l'énergie doit donner à la commune des ordres de grandeurs d'investissements pour atteindre des objectifs préétablis.



4 jours



Jusqu'à 50% d'économies



Rapport et outil de suivi du plan d'actions

ÉTAPES DE LA MISSION

- Définition des scénarii de réduction des consommations en concertation avec la commune
- Analyse et simulation des différents scénarii
- Rédaction du rapport
- Présentation intermédiaire à la commune, recalage et validation des scénarii

NOTES

Il est aujourd'hui nécessaire d'agir en terme de réduction des émissions de CO₂ ! Mais une planification est nécessaire afin de disposer d'une vision à long terme, à la fois sur les aspects de maîtrise de l'énergie, mais aussi sur la mise en place d'énergies renouvelables. Toutes ces actions doivent bien évidemment se confronter aux capacités d'investissement de la commune.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

La réalisation de cette mission nécessite un travail collaboratif important avec la commune, notamment pour la fourniture d'éléments comme l'évolution prévisionnelle de la population communale, mais aussi la prise en compte des travaux déjà programmés, y compris ceux n'ayant pas un impact direct sur les consommations.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

OBJECTIF : Aider la commune à la prise en compte des questions énergétiques et environnementales dans le cadre d'un projet (ex: rénovation ou construction).



3 jours minimum



Jusqu'à 20% d'économies



Notes de synthèse à l'issue des réunions sur le projet

ÉTAPES DE LA MISSION

- Participation aux différentes réunions concernant le projet.
- Réalisation d'une note de synthèse reprenant les principales préconisations à l'issue de chacune de ces réunions.
- Relecture des documents relatifs au projet.

NOTES

Dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation, les questions sont nombreuses autour de l'énergie, de l'environnement, du confort, des matériaux... Le regard des conseillers tout au long du projet doit permettre de soulever toutes les questions importantes. Nous pouvons nous appuyer sur des bonnes pratiques d'autres communes avec lesquelles nous travaillons, mais aussi au travers des réseaux auxquels nous participons.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

Afin de vous apporter les conseils les plus adaptés, et au meilleur moment du projet, il est indispensable d'associer le conseiller CEP le plus en amont possible dans la réflexion.

PRÉDIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT

OBJECTIF : Identifier les pistes d'actions permettant de diminuer les consommations énergétiques et d'eau d'un bâtiment, suite à une visite technique approfondie



3 jours minimum



Jusqu'à 30 % des consommations
d'énergie, selon les actions
réalisées



Rapport d'analyse
et préconisations

ÉTAPES DE LA MISSION

- Analyse des consommations énergétiques du bâtiment.
- Visite technique du bâtiment.
- Analyse des relevés terrains, recherche et estimation de solutions d'améliorations, selon plusieurs niveaux de priorité et d'investissements.
- Réalisation du rapport.
- Présentation à la commune.

NOTES

Ce prédiagnostic énergétique permet d'identifier les premières pistes d'actions générant des économies d'énergie. Selon les objectifs de la commune pour le bâtiment étudié (rénovation globale par exemple), ce prédiagnostic devra être complété par un audit énergétique réalisé par un bureau d'études.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

Transmettre au conseiller CEP les éléments nécessaires : plans, surfaces, planning d'occupation, historique des travaux déjà réalisés...

VISION GLOBALE DES 5 BÂTIMENTS LES PLUS CONSOMMATEURS

OBJECTIF : Aide à la définition de travaux nécessitant peu d'investissements avec des économies d'énergies rapides et pouvant être réalisés en régie.



3 jours minimum



Jusqu'à 10% d'économies



Note de synthèse
des préconisations
par bâtiment

ÉTAPES DE LA MISSION

- Visite des bâtiments avec le technicien de la commune, pour repérer les premières préconisations simples.
- Analyse des éléments recueillis lors de la visite.
- Rédaction d'une note de synthèse par bâtiment.
- Présentation des notes de synthèse.

NOTES

Avant d'engager une réflexion en profondeur sur la restructuration complète d'un bâtiment, des actions simples peuvent être mises en œuvre pour des investissements limités.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Transmission des plannings d'occupation des bâtiments.
- Présence du technicien de la commune lors de la visite.

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE D'UN BÂTIMENT DE LA COMMUNE

OBJECTIF : Visualiser les défauts thermiques d'un bâtiment : étanchéité à l'air, déperditions, ponts thermiques.



2 jours minimum



Rapport de la thermographie
et préconisations

ÉTAPES DE LA MISSION

- Visite du bâtiment et prises de vues extérieures et intérieures.*
- Analyse des prises de vues et réalisation du rapport.
- Présentation du rapport à la commune.

** Attention, ces prises de vues ne sont possibles qu'en période hivernale. L'idéal étant un écart minimum de 15°C entre l'intérieur et l'extérieur.*

NOTES

Cette mission de thermographie peut permettre de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la commune sur la vétusté d'un bâtiment. En effet, le fait de visualiser les fuites de chaleur est très parlant.

Il est aussi possible d'activer cette mission dans le cadre d'un projet de rénovation, en réalisant un état avant travaux et après travaux, afin de s'assurer que les défauts ont été traités par les travaux.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Participation des référents de la commune à la campagne de prises de vue.

PLAN DE MOBILITÉ COMMUNAL

OBJECTIF : Réduction des consommations d'énergie liées aux déplacements des agents et des élus.



5 jours minimum



Jusqu'à 20% d'économies



Plan d'actions
mobilité

ÉTAPES DE LA MISSION

- Envoi d'un questionnaire aux agents et élus de la commune sur les modes de déplacements professionnels et domicile-travail.
- Présentation de l'analyse aux représentants de la commune (agents et élus).
- Organisation et animation d'un atelier à destination des agents pour la définition d'un plan d'actions.
- Formalisation du plan d'actions.

NOTES

Une des priorités pour réduire les émissions de CO₂, concerne le secteur du transport. Cette mission a pour vocation de parvenir à un plan d'actions partagé par tous les acteurs de la commune, pour réduire les émissions liées aux transports professionnels et personnels.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Mobilisation des agents et élus de la commune.

TOURNÉE RÉGULATION

OBJECTIF : Vérifier et adapter si besoin les paramètres de régulation et de programmation de chauffage des bâtiments.



4 jours
pour 10 installations
de chauffage



Jusqu'à 20% d'économies



Note de synthèse
des préconisations

ÉTAPES DE LA MISSION

- Sélection après échange avec la commune des bâtiments pour lesquels une vérification est nécessaire.
- Réalisation de la tournée régulation :
 - Etat des lieux de la régulation.
 - Etat des lieux de la programmation.
 - Vérification des températures de consigne.
- Analyse des données et réalisation du rapport.
- Seconde visite de validation des préconisations.
- Présentation des notes de synthèse et des préconisations.

NOTES

Première étape dans la bonne conduite d'un bâtiment, cette action se concentre sur les paramètres de régulation et de programmation du chauffage. Ces paramètres sont corrects au moment de la mise en oeuvre du système de régulation, mais l'usage des bâtiments évoluant avec le temps, ils ne sont plus adaptés.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Transmission des plannings d'occupation des bâtiments.
- Présence du technicien de la commune lors de la visite.

MESURE ET ANALYSE DE LA COURBE DE CHARGE ÉLECTRIQUE D'UN BÂTIMENT

OBJECTIF : Mieux connaître le profil électrique d'un bâtiment, afin d'optimiser les différents usages de l'électricité de celui-ci.



3 jours minimum



Jusqu'à 15% d'économies



Note de synthèse
des préconisations

ÉTAPES DE LA MISSION

- Analyse des consommations annuelles d'électricité et des puissances atteintes du bâtiment.
- Paramétrage et pose de l'appareil de mesures sur le compteur d'électricité.
- Récupération de l'appareil de mesures.
- Analyse des données et rédaction de la note de synthèse.
- Présentation de la note de synthèse et des préconisations.

NOTES

En complément de l'instrumentation du site, pour les tarifs «Bleu», le remplacement des anciens compteurs d'électricité par les compteurs communicants Linky, nous permet d'obtenir les courbes de charge au pas de 30 minutes. **ATTENTION**, il faut pour se faire que l'espace client collectivités ENEDIS soit créé au préalable, afin d'avoir accès aux données. Pour les tarifs «Jaune», l'enregistrement des courbes de charges peut être activé auprès du fournisseur d'électricité. Cette disposition permet alors d'obtenir la courbe de charge sur le site du fournisseur d'énergie.

L'activation des courbes de charge pour les compteurs d'électricité de la commune, permet notamment de visualiser les «talons» de consommations, qui correspondent aux consommations résiduelles d'un bâtiment. Selon les bâtiments et les équipements installés, ce talon peut représenter jusqu'à 30% des consommations du bâtiment.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Activation de la courbe de charge sur l'espace client du fournisseur d'électricité.

MEASURE ET ANALYSE DES PUISSANCES INSTALLÉES EN ÉCLAIRAGE PUBLIC

OBJECTIF : Adapter les puissances soucrites des abonnements aux besoins réels.



2 jours
(Armoires < 10)
3 jours
(Armoires entre 10 et 20)



Jusqu'à 15% d'économies



Note de synthèse
des préconisations

ÉTAPES DE LA MISSION

- Analyse des factures et consommations annuelles d'électricité des points de comptage d'éclairage public.
- Identification des armoires d'éclairage public.
- Réalisation des mesures sur site.
- Réalisation de la note de synthèse d'analyse des mesures.
- Présentation des résultats.

NOTES

En complément de la visite du site, le remplacement des anciens compteurs d'électricité par les compteurs communicants Linky, nous permet d'obtenir la courbe de charge au pas de 30 minutes. **ATTENTION**, il faut pour se faire que l'espace client collectivités ENEDIS soit créé au préalable, afin d'avoir accès aux données.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Fourniture d'un plan avec les adresses précises des armoires d'éclairage public.
- L'accompagnement du conseiller CEP par un technicien de la commune pour les relevés facilite la réalisation de cette mission.

SUIVI DYNAMIQUE DES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL

OBJECTIF : Alerter les communes sur des évolutions anormales de consommations grâce à l'analyse des données distributeurs (ENEDIS et GRDF)



3 jours
pour les 5 bâtiments
les plus consommateurs



Jusqu'à 10% d'économies



Note synthétique
remise tous les deux
mois

ÉTAPES DE LA MISSION

- Analyse des évolutions grâce aux données régulières obtenues auprès des distributeurs ENEDIS et GRDF.
- Réalisation d'une note de synthèse reprenant les évolutions considérées comme anormales, ainsi que les préconisations proposées.

NOTES

En 2020, nous avons souscrit aux services SGE Tiers d'ENEDIS et AtoutVisuConso de GRDF, qui permettent d'accéder aux données de consommations d'électricité et de gaz naturel des équipements des communes adhérentes au CEP, dès que les relèves sont effectuées. Nous sommes en cours de fiabilisation de ces services, c'est pourquoi nous vous proposons cette mission sous un format expérimental pour 2021.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Activation des courbes de charge auprès des fournisseurs d'électricité.
Votre conseiller CEP peut vous accompagner dans cette démarche.

ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE SUIVI ÉNERGÉTIQUE

OBJECTIF : Suivre les consommations énergétiques et données de confort (Température, CO₂...) du patrimoine communal à l'aide de capteurs connectés et d'une plateforme dédiée.



5 jours minimum



Jusqu'à 20% d'économies

ÉTAPES DE LA MISSION

- Définition des bâtiments à équiper de capteurs connectés en fonction des besoins de la commune.
- Définition du nombre, du type et de l'emplacement des capteurs.
- Accompagnement de la commune dans la consultation des entreprises : cahier des charges et choix du prestataire.
- Accompagnement sur la définition des alertes.
- Test des outils de suivi, contrôle et alertes.

NOTES

Le développement des plateformes de visualisation des données issues de capteurs connectés, nous amène à proposer un accompagnement spécifique aux communes. En effet, ces nouvelles technologies offrent de nombreuses possibilités, c'est pourquoi la réflexion en amont sur les réels besoins de la communes est primordiale, ainsi que sur les ressources existantes pour assurer ensuite son exploitation.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

Implication forte de la commune dans la définition des alertes, compatible avec les ressources affectées à leur traitement.

NOTICE SIMPLIFIÉE DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES D'UN BÂTIMENT

OBJECTIF : Permettre une utilisation simplifiée et optimale des équipements techniques d'un bâtiment (Centrale de traitement d'air, production de chauffage, système de refroidissement...)



3 jours minimum



Jusqu'à 20% d'économies



Notice simplifiée
d'utilisation des
équipements techniques

ÉTAPES DE LA MISSION

- Visite technique du site pour la compréhension des équipements.
- Recherche de la documentation technique relative aux équipements installés.
- Prise de contact et rencontre éventuelle avec le technicien de maintenance ou le prestataire.
- Présentation de la notice d'utilisation des équipements sur site.

NOTES

Les équipements techniques des bâtiments publics sont de plus en plus complexes. L'information délivrée sur leur conduite lors de la réception du bâtiment est souvent insuffisante. L'objectif de cette mission est d'aider la commune (agents et élus) à pouvoir piloter plus facilement les installations techniques.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Fourniture des DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés) et toute autre pièce utile au conseiller CEP pour la réalisation de cette mission.

QUALITÉ DE L'AIR : MESURES LA CONCENTRATION EN CO₂

OBJECTIF : Mettre en évidence le rôle déterminant du renouvellement d'air : pratiques d'aération et moyens de ventilation.



3 jours
pour 5 capteurs max



Amélioration de la qualité de l'air



Fiche d'analyse
des mesures

ÉTAPES DE LA MISSION

- Mise en place des capteurs enregistreurs dans les bâtiments déterminés avec la commune et recueil d'éventuelles d'informations auprès des usagers des bâtiments.
- Réalisation d'une campagne de mesures des concentrations en CO₂ sur 15 jours.
- Réalisation d'une fiche d'analyse des mesures.
- Présentation à la commune.

NOTES

La qualité de l'air intérieur est un sujet majeur pour les collectivités. Elles sont d'ailleurs soumises à des obligations réglementaires en la matière (voir fiche «Accompagnement pour la mise en place de son plan d'actions sur la qualité de l'air intérieur»). Cette mission permet de mettre en évidence des niveaux de confinements atteints et de guider les communes et les usagers dans des solutions pour remédier à cet inconfort.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Transmission planning d'occupation des bâtiments

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR : ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D' ACTIONS

La mise en oeuvre de la fiche «mesure de concentration de CO₂» est fortement conseillée pour la réalisation de cette mission.

OBJECTIF : Répondre à la réglementation d'une façon concrète et impliquant tous les acteurs des bâtiments concernés.



2 jours



Amélioration de la qualité de l'air



Documents de
présentation
et plan d'actions

ÉTAPES DE LA MISSION

- Réunion de présentation du contexte réglementaire et de la démarche proposée.
- Accompagnement des services techniques sur la méthodologie de contrôle obligatoire des moyens d'aération sur un échantillon de pièces
- Animation d'une réunion de synthèse regroupant élus, agents, direction d'école, agents d'entretien. Présentation des résultats, et réflexion collective pour aboutir à la rédaction d'un plan d'actions.

NOTES

Cette mission peut être complémentaire à la réalisation de mesures réglementaires (COV, benzène, CO₂). En effet, la réglementation impose la réalisation de mesures OU la réalisation d'un plan d'actions. Ce dernier nous semble indispensable pour des résultats efficaces en faveur de la qualité de l'air intérieur.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Mobilisation du personnel éducatif des écoles et des agents de la commune.

ETAT DES LIEUX DU FONCTIONNEMENT DE LA VENTILATION

OBJECTIF : Vérifier, par la mesure des débits de ventilation, le bon fonctionnement du système de renouvellement d'air.



2 jours minimum



Amélioration du confort
et de la qualité de l'air intérieur



Note d'analyse
et de préconisations

ÉTAPES DE LA MISSION

- Visite du bâtiment avec un agent des services techniques pour identifier les équipements de ventilation.
- Réalisation de mesures de débits aux différentes bouches de ventilation.
- Analyse des résultats et proposition de préconisations
- Présentation à la commune.

NOTES

Le bon fonctionnement et l'entretien régulier des équipements de ventilation sont importants pour le bien être et le confort des usagers d'un bâtiment.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Fournir les plans des bâtiments et des réseaux de ventilation.
- Fournir les contrats d'entretien.
- Mobilisation d'un agent technique pour la réalisation des mesures.

ANALYSE DU CONFORT ESTIVAL

OBJECTIF : Mesures la température intérieure des locaux en saison estival afin d'identifier les zones d'inconfort et proposer des solutions d'amélioration.



3 jours minimum



Amélioration du confort



Rapport d'analyse et
préconisations

ÉTAPES DE LA MISSION

- Visite du bâtiment pour identifier les sources d'apport de chaleur.
- Mise en place de sondes de températures et recueil d'informations auprès des usagers du bâtiment.
- Récupération des sondes et analyse des températures.
- Analyse des résultats et préconisation.
- Présentation à la commune.

NOTES

De plus en plus de bâtiments deviennent inconfortables en période estivale du fait de températures intérieures atteintes largement supérieures à des niveaux acceptables. Par ailleurs, l'adaptation au changement climatique va nous imposer d'anticiper ces problématiques et donc de mettre en place des actions permettant de limiter ces surchauffes.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Fournir les plans du bâtiment concerné et les plannings d'occupation.

CAMPAGNE DE MESURES DE TEMPÉRATURES D'UN BÂTIMENT

OBJECTIF : Optimiser le pilotage du chauffage et identifier les zones d'inconfort.



3 jours minimum



Jusqu'à 30% d'économies



Rapport d'analyse
et préconisations

ÉTAPES DE LA MISSION

- Analyse du profil de consommation du bâtiment.
- En concertation avec la commune choix de l'emplacement des sondes de température dans le bâtiment.
- Pose des sondes pour une durée de 15 jours.
- Récupération des sondes, analyse des résultats et propositions d'actions.
- Présentation à la commune.

NOTES

La mesure des températures intérieures d'un bâtiment public réserve souvent des surprises : température égale tout au long de la journée, y compris la nuit, température très élevée ou très basse dans certaines pièces. Cette mission permet aussi de voir comment se comporte le bâtiment lors des périodes d'inoccupation, durant lesquelles, par définition, personne n'est en mesure de dire qu'il fait trop chaud, par exemple.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Fournir les plans et le planning d'occupation du bâtiment concerné.

ÉTAT DES LIEUX DU FONCTIONNEMENT D'UN BÂTIMENT APRÈS 1 AN D'USAGE

OBJECTIF : S'assurer du fonctionnement optimisé du bâtiment ou des équipements.



3 jours minimum



Jusqu'à 20%
d'économies



Rapport d'analyse
et notice simplifiée

ÉTAPES DE LA MISSION

- Analyse des consommations sur un an et comparaison avec les calculs réalisés en phase projet.
- Visite technique du site pour comprendre le fonctionnement des équipements.
- S'assurer que les équipements installés correspondent à ceux prévus dans le CCTP.
- Prise de contact avec les professionnels selon les éventuels dysfonctionnements constatés.
- Présentation à la commune.

NOTES

Les équipements techniques mis en place dans les nouveaux bâtiments sont de plus en plus complexes. La mise au point et la conduite de ces équipements ne sont pas toujours optimales à la livraison du bâtiment. (Ex : surconsommations, inconforts,...)

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Fournir les études thermiques, le CCTP, les plans, DOE et les contacts des installateurs et fabricants des équipements.

GRAND DÉFI ÉNERGIE ET EAU

OBJECTIF : Créer une dynamique communale sur la question de la maîtrise de l'énergie et de l'eau



4 jours
dont 1 jour pour animation
globale du programme



Jusqu'à 10%
d'économies



Supports de communication
et de sensibilisation

ÉTAPES DE LA MISSION

- Choix des bâtiments publics participants au Grand Défi Énergie et Eau et détermination des ambassadeurs (1 référent par bâtiment).
- Animation d'une réunion de sensibilisation des ambassadeurs avec comme objectif de définir un plan d'actions.
- Visite technique d'un commerce de la commune et préconisations permettant de réduire les consommations d'énergies et d'eau. (+0,5 jour par commerce supplémentaire).
- Accompagnement de la commune dans la constitution de l'équipe Grand Défi Énergie et Eau composée de bâtiments publics, de logements et de commerces.
- Organisation et animation de soirées de sensibilisation à destination des habitants et commerces participants (ces soirées regroupent plusieurs communes).
- Organisation et animation d'une soirée de restitution des résultats pour l'ensemble des communes participantes au Grand Défi Énergie et Eau.

NOTES

Deux niveaux dans cette mission :

- Animation du Grand Défi Énergie et Eau au sein de la commune avec les ambassadeurs
- Animation globale du Grand Défi Énergie et Eau auprès des habitants et commerces des communes participantes

A noter qu'un outil en ligne est mis à disposition des participants pour suivre leurs consommations d'électricité et de gaz, ainsi que les résultats du Grand Défi Énergie et Eau. Cet outil récupère les données de consommations de façon automatique grâce aux compteurs communicants Linky et Gazpar.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Proactivité dans la constitution de l'équipe Grand Défi Énergie et Eau composée d'agents, d'élus, d'habitants et de commerces.

SENSIBILISATION AUX PROBLÉMATIQUES CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE POUR LES AGENTS ET LES ÉLUS DE LA COMMUNE

OBJECTIF : Au sein d'une collectivité, disposer de bases communes sur les problématiques climatique et énergétique



2 jours
(+ 0,5 jour pour chaque
groupe supplémentaire)



Support de
sensibilisation

ÉTAPES DE LA MISSION

- Adaptation du support de sensibilisation suite aux échanges avec la commune.
- Validation du contenu par la commune.
- Sensibilisation auprès d'un groupe de 12 personnes maximum.

NOTES

La prise de décisions et l'application de celles-ci dans une commune nécessite d'avoir une vision d'ensemble des problématiques climatique et énergétique, avec idéalement un partage de cette vision entre les élus et les services. C'est pourquoi nous conseillons de mixer les groupes avec à la fois des élus et des techniciens.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Assurer les aspects logistiques de la formation (salle notamment).
- Laisser du temps aux agents pour suivre cette formation.

ORGANISATION DE VISITES DE SITES EXEMPLAIRES

OBJECTIF : Partage de bonnes expériences dans le domaine de la rénovation, de la construction de bâtiments et des énergies renouvelables.



2 jours



Partage
de bonnes expériences



Fiche de visite

ÉTAPES DE LA MISSION

- Proposition de choix de visites à la commune et validation.
- Organisation de la visite (logistique, contacts).
- Réalisation d'une fiche technique de visite.
- Visite

NOTES

Les conseillers CEP sont organisés en réseau au niveau régional et également au niveau national. Cela permet de bénéficier de retours d'expériences pour une grande variété de projets : neuf, rénovation pour tout type de bâtiment.

RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA RÉUSSITE DE L'ACTION

- Identifier précisément les sujets pour adapter au mieux le lieu de visite.